

Commune de Vresse-sur-Semois

Commission Locale de Développement Rural

Compte-rendu de la visite de terrain du 18 février 2023

Présences :

Membre de la CLDR : 17 présents et 6 excusés (voir la liste en annexe)

Fondation Rurale de Wallonie : Bruno Echterbille et Juliette Maquet, agents de développement

Impact sprl : Marjorie Lequeux, architecte

ODJ :

Visite des localisations suivantes :

- 1) Vresse-sur-Semois : espace situé à proximité de la salle du conseil
- 2) Sugny : la salle du Patro
- 3) Bagimont : l'église
- 4) Membre : l'ancienne école
- 5) Bohan : la salle de la Mairie

1. Vresse-sur-Semois



L'espace visité se situe à gauche de la salle du conseil communal. Celui-ci reprend actuellement des espaces de parking et une zone verte.

Occupant une position centrale par rapport au territoire communal, cet emplacement est intéressant pour y installer une salle polyvalente car il s'intègre dans un **ensemble de services et d'activités** :

- Administration communale
- Centre touristique et culturel
- Centre d'interprétation d'art
- Crèche communale
- CPAS

Cela permet une **mutualisation de l'accueil** et des ressources humaines, regroupant la salle polyvalente, la Glycine et le centre d'interprétation d'art.

Il s'agit d'un **espace cohérent** au niveau urbanistique ; point important qu'il faudra souligner si un projet s'intègre dans cette zone. De plus, il faudra penser au besoin en **places de stationnement**.

Les membres se questionnent tout de même sur la réelle nécessité d'urbaniser cet **espace vert** ? Il s'agit d'un parc attrayant qui embellit l'entrée du village. Il faudrait souligner la plus-value de ce terrain (ex : expositions temporaires, nombre d'utilisateurs, etc).

Une autre proposition était d'intégrer le bâtiment sur l'**espace Cognaux**, encore plus central par rapport aux services. Or cette zone extérieure est très utilisée lors d'évènements estivaux.

Etant donné le nombre d'activités et de services autour de cette zone, il sera important de mettre en avant les **réels besoins** d'ajouter une infrastructure polyvalente. En effet, il existe également la salle de la Glycine, il faudra souligner la différence des usages.

Il existe également une salle communale au centre Récréalle. Or l'ensemble des bâtiments va être repris par un nouveau gestionnaire. Il est donc cohérent que toute la zone soit dirigée par la même association.

Lien avec le Parc National de la vallée de la Semois :

Le village de Vresse-sur-Semois sera repris comme une **porte d'entrée pour le Parc National**. Les aménagements principaux seront localisés au pond Saint-Lambert. Deux zones de parkings seront créées dans ce cadre.

Le projet de salle polyvalente pourra bénéficier de ces infrastructures. Un des objectifs d'intégrer ce projet sur le village pourrait être de rendre cette porte d'entrée plus visible pour les visiteurs.

2. Sugny | salle du Patro



Ce bâtiment a un gros potentiel et un **cachet patrimonial** intéressant, mais il a été laissé à l'abandon depuis quelques années.

Le premier étage servait principalement de lieu de rencontre pour la Jeunesse. Le second étage était aménagé comme salle de spectacle utilisée par les écoles.

Le bâtiment appartient à l'évêché qui ne l'utilise pas. Afin que la Commune puisse y faire des travaux de rénovation, un bail emphytéotique devra être conclu entre les deux parties. Il sera également nécessaire de faire une étude de stabilité dans le cadre de sa rénovation.

Plusieurs **idées d'utilisation** sont ressorties :

- Un espace pour les jeunes, et/ou à vocation intergénérationnelle.
- Un musée en lien avec le domaine Marial
- Un espace pour les classes vertes / pour les enfants
- Remettre en activité la salle de spectacle à l'étage

Un **point d'attention** à garder en tête est qu'il existe déjà une salle des fêtes à Sugny. Cette dernière est plus grande et permet déjà d'accueillir certaines activités villageoises, dont la Jeunesse de Sugny depuis que la salle du Patro n'est plus accessible. Il n'y a donc pas réellement de besoin d'un espace de rencontre dans le village. Il sera également important d'y installer des usages différents.

3. Bagimont | église



Le village de Bagimont compte très peu d'habitants et n'a pas d'espace de rencontre, or une **dynamique villageoise** forte y existe. Afin de pallier ce manque, les habitants utilisent occasionnellement l'**église comme lieu de rassemblement**. Certaines activités y sont donc déjà organisées par le « comité » du village.

L'objectif de ce projet serait de **diversifier l'usage** de ce lieu de culte afin d'y installer un espace associatif. Pour pouvoir optimiser la polyvalence du lieu, les habitants souhaiteraient remplacer les bancs de Messe.

Quelques messes et enterrements y sont toujours organisées. Cette chapellenie dépend de l'église de Sugny.

Le questionnement principal est : comment gérer la **cohabitation** entre un lieu de culte et une maison de village ?

4. Membre | ancienne école

Il s'agit d'un **patrimoine bâti communal**. L'école étant en service de 1866 à 2014, les habitants de Membre y sont très attachés. Le bâtiment est abandonné depuis quelques années, il se trouve donc dans un mauvais état. La zone qui pourrait devenir le périmètre d'intervention reprend le bâtiment, la cour et un espace enherbé à l'arrière, qui ouvre d'autres possibilités d'aménagement.

Actuellement, le village ne dispose pas de local de rassemblement.

Plusieurs **idées d'utilisation de l'espace** sont ressorties :

- Création d'un **tiers-lieu** reprenant plusieurs services : local pour des réunions, des ateliers, des formations, des stages, de la médiation scolaire ; espace de coworking ; lieu pour le Repair café ; petit espace HoReCa ; etc.

Ce genre d'infrastructure nécessite un gestionnaire qui aura pour but de dynamiser et faire vivre l'espace.

- Installation de **zones didactiques** pour la biodiversité (en lien avec Natagora).
- Antenne reprenant des bureaux pour les employés du nouveau **Parc National**.



5. Bohan | salle de la Mairie



Il s'agit d'une **grande zone** reprenant :

- Deux bâtiments (anciens séchoirs à tabac de type industriel) ;
- Un espace extérieur menant à la Semois, avec une aire d'embarcadère pour kayaks et barques ;
- Un terrain de tennis de l'autre côté de la rue ;
- Des emplacements de parking
- A proximité du RAVeL

A noter qu'un projet de terrain multisport sera installé dans l'espace enherbé à l'avant de la salle. Un questionnement quant à la possibilité de déplacer celui-ci de l'autre côté de la rue, près du terrain de tennis, est ressorti. Cela permettrait de garder une cohérence d'ensemble sur le terrain près des bâtiments.

Actuellement, la Commune prête l'espace au **Syndicat d'Initiative de Bohan**, qui l'utilise afin d'organiser des activités diverses.

Les **volumes intérieurs** sont conséquents avec une grande salle ouverte, un espace bar et cuisine, une salle multisport, un espace à l'étage et un bâtiment de stockage.

Les **contraintes** sont que le bâtiment est assez vétuste et qu'il n'y a pas d'isolation. De plus, la zone arrière ainsi qu'un des deux bâtiments se situent en zone d'aléas d'inondation.

Les **possibilités d'aménagement** de cet espace sont encore très ouvertes.

Rédaction du compte-rendu :

Bruno Echterbille & Juliette Maquet
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Annexe 1

Présences à la visite de terrain du 18 février 2023

Présences :

ALLARD	Arnaud
BLAMPAIN	Bernard
COLLIN	Alysson
DE WOLF	Monique
DINANT	Marie-Thérèse
DION	Robert
HARDENNE	Françoise
HAUPTMANN	Pauline
HERRY	Béatrice
LE GRODE	Claudine
MICHEL	Fiona
NOLLEVAUX	Eric
OTJACQUES	Huguette
RADELET	Mauricette
RENARD	Joel
SEVRAIN	Jean-François
SOENEN	Véronique

Excusés :

CULOT	Julie
DEVOS	Constant
DURUISSEAU	David
MAROIT	Isabelle
NOLLEVAUX	Céline
PONCELET	Mimie